

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Maître Sophie THORON, Notaire Associée de la SELARL «Marina GAUCHET et Sophie THORON », titulaire d'un Office Notarial à BASTIA (Haute-Corse), 10, Boulevard Paoli, Tel : 04 95 47 06 48

Commune de PORTO VECCHIO (Corse-du-Sud) 20137 Arca

Suivant acte reçu par Maître Sophie THORON, Officier Public, Notaire à BASTIA (20200) le 25 juillet 2023, il a été dressé conformément à l'Article 1 de la loi du 06 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil au profit de :

Monsieur Charles Marie Jacques **MARTIN**, époux de Madame Jytte BOISEN, demeurant à PORTO-VECCHIO (20137) Arca Village. Né à CONAKRY (GUINEE FRANCAISE), le 23 février 1939.

Sur la commune de PORTO-VECCHIO (CORSE-DU-SUD) 20137, Arca,
Une maison individuelle, Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
BI	23	QRT ARCA	00 ha 08 a 97 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 : « *Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière.* »

POUR AVIS, Me Sophie THORON notaire Officier Public
Adresse mail de l'étude : office.gauchet.thoron@notaires.fr